

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

SG BlackRock Actions Emergents ISR

FCP soumis au droit français

Produit

Initiateur : SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIETE GENERALE)
ISIN: FR00140097C3

<https://sg29hausmann.societegenerale.fr>
Adresse : 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris

Autorité de tutelle de l'initiateur : Autorité des Marchés Financiers
Date de production du document d'informations clés : 30/12/2022

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

En souscrivant à SG BlackRock Actions Emergents ISR, nourricier du compartiment Moorea Sustainable Emerging Markets Equity de la SICAV de droit luxembourgeois MOOREA FUND, vous investissez en quasi-totalité dans la part SE du fonds maître, et à titre accessoire en liquidités.

La performance de SG BlackRock Actions Emergents ISR peut être inférieure à celle de Moorea Sustainable Emerging Markets Equity» (Part SE) en raison notamment de ses propres frais.

La stratégie de votre fonds est identique à celle du compartiment du fonds maître à savoir :

Le Compartiment vise à générer une appréciation du capital à long terme sur un cycle (5 ans) par le biais d'investissement dans un portefeuille diversifié et durable, composé d'actions de marchés émergents, et renforcé par une allocation stratégique aux actions domestiques chinoises (Actions A). La sélection des émetteurs repose sur des critères financiers combinés à des critères extra-financiers, parmi lesquels des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin de relever les défis à long terme du développement durable tout en délivrant une performance financière.

Politique d'investissement:

Le Compartiment investira au moins 70% de ses actifs dans des actions et titres équivalents émis par des sociétés domiciliées ou qui exercent la majeure partie de leur activité économique sur les marchés émergents (pays inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets).

Politique d'investissement durable :

Le Compartiment privilégie les caractéristiques environnementales ou sociales, au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Le Délégué de la gestion financière prend en compte les facteurs ESG tout au long du processus d'investissement, en incluant la recherche, la responsabilité actionnariale et la construction du portefeuille.

Politique et bilan ESG du fonds maître :

Le Délégué de la gestion financière s'efforce de sélectionner des sociétés reconnues comme des leaders ESG (« Best in class »), qui présentent une amélioration en matière d'ESG (« Best effort »), ou qui sont des facilitateurs (qui facilitent la durabilité et les transitions). Les sociétés sont évaluées en fonction de leur capacité à gérer les risques et opportunités associés à des pratiques cohérentes avec les critères ESG, et selon leurs références en matière de risques et opportunités ESG (leadership et gouvernance, ...). Pour réaliser cette analyse, les gestionnaires peuvent utiliser des données émanant de fournisseurs de données ESG externes, notamment MSCI, ainsi que des modèles ESG internes et des renseignements obtenus localement. Ils peuvent aussi effectuer des visites sur site.

Des exemples retenus pour chacun des critères E, S et G dans l'analyse des titres :

Environnemental : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise...

Social : attractivité de l'employeur, fidélisation des employés...

Gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs...

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le Compartiment sélectionne des sociétés d'une notation au moins égale à B, selon la nomenclature ESG de MSCI ou d'un autre fournisseur de données ESG tiers équivalent. En outre, le Délégué de la gestion financière s'engage aux côtés des sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références ESG. La stratégie vise également à réduire l'intensité des émissions de CO2 par rapport à l'indice de référence.

Limites méthodologiques :

Le processus d'investissement s'appuie uniquement sur les données brutes publiées par les entreprises limitant ainsi la fiabilité des données publiées qui reposent sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises.

Par ailleurs, la méthodologie ESG relève d'une méthodologie propriétaire et transparente mais ne repose sur aucun standard international. De plus, le suivi des controverses ayant-pour but d'écarter de la gestion les entreprises controversées ou à risque de controverses ne peut prévenir l'ensemble des controverses et donc d'afficher un risque nul sur ce point.

Enfin, l'approche ISR retenue pourra induire des biais sectoriels par rapport à l'indice de référence.

Le FCP dispose du Label ISR de l'Etat Français.

Le fonds maître est investi entre 70% et 100% de l'actif net du FCP en actions et titres équivalents de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leurs activités économiques sur les marchés émergents, et/ou de sociétés de marchés développés qui réalisent des opérations commerciales importantes sur les marchés émergents.

Le portefeuille procédera également à une allocation tactique sur le marché domestique chinois des actions A, à hauteur de 0 à 25% de sa VNI. Le portefeuille investira dans 40 à 80 actions des marchés émergents (en incluant les actions A chinoises). L'exposition maximale au risque pays de la Chine sera plafonnée à 60 % des actifs du portefeuille pour ce Compartiment, afin de garantir que la Chine ne représente pas une part excessive du risque du Compartiment.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net dans des OPCVM/OPC, y compris les fonds communs affiliés.

En vue de couvrir le FCP, le Délégué de la Gestion Financière pourra utiliser des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré, organisés et réglementés.

Le Compartiment sera géré activement par rapport à l'indice de référence suivant : MSCI Emerging Markets. Cet indice de référence est utilisé à des fins de comparaison de performances.

Fréquence de calcul de la valeur liquidative :

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, tout jour ouvré entier au cours duquel les banques sont ouvertes au Luxembourg et au Royaume-Uni.

L'investisseur peut obtenir le remboursement de ses parts sur demande au plus tard à 09h00 le jour ouvrable précédant le jour de valorisation.

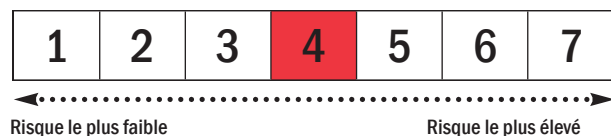
Le FCP capitalise les sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées).

Type d'investisseurs visés : Cette part de fonds est ouvert à tout souscripteur.

Recommandation : La période d'investissement recommandée pour ce FCP est de 3 à 5 ans.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque élevé. La catégorie de risque associée à cet FCP est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque. L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de Contrepartie

Risque de Liquidité

Risque de Crédit

Scénarios de performances

Scénarios		1 an	5 ans
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 949.13€	3 484.43€
	Rendement annuel moyen	-70.50%	-19.01%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 152.42€	3 362.19€
	Rendement annuel moyen	-28.47%	-19.58%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 175.49€	12 606.86€
	Rendement annuel moyen	1.75%	4.74%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 684.53€	17 468.80€
	Rendement annuel moyen	46.84%	11.80%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10,000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les évolutions futures de marché ne peuvent être précisément anticipées.

Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de rendements possibles tels que calculés à partir de performances récentes. Les performances réelles peuvent être plus faibles. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre FCP serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre FCP sont en effet assurées par le dépositaire de votre FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 €	1 an	5 ans
Coûts totaux	374.44€	1 386.40€
Réduction du rendement (par année)	3.78%	2.3%

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2.00%	Incidence des coûts déjà inclus dans le prix que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0.00%	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.78%	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. Ce taux incorpore des frais fixes ex-post plus représentatifs des frais réellement supportés par l'investisseur.
	Coûts de transaction de portefeuille	0.05%	Incidence des coûts encourus lorsque l'établissement financier achète ou vend des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0.00%	Incidence des commissions liées aux résultats sur le rendement
	Commissions d'intéressement	0.00%	Incidence des commissions d'intéressement sur le rendement

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

Autres informations pertinentes

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.